

POUR ALLER PLUS LOIN..

Les documents utiles :

-  Cahiers de retours d'expériences pour une mise en œuvre opérationnelle de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à Madagascar (OIEau et Ran'Eau, 2022)
-  Note de synthèse : Développer les services d'eau et d'assainissement, en intégrant une approche « gestion et protection des ressources en eau » (pS-Eau, 2023)
-  Cahier de Capitalisation "Quand GIRE rime avec AGIRE" (Région Nouvelle Aquitaine et Ran'Eau, 2023)
-  Gérer & Préserver les ressources en eau d'un bassin versant Manuel de mise en œuvre (Eaurizon, 2021)
-  Retour d'expériences sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à Madagascar (Ran'Eau, 2014)

Ran'Eau et la GIRE

Ran'Eau anime un groupe de travail sur la GIRE dont les comptes rendus se trouvent sur son site internet. Pour le rejoindre ou pour plus d'informations :

 +261 38 25 364 60

 ONG Ran'Eau

 raneau@raneau.org

 www.raneau.org

 Lot IIR 56Ter Tsarafaritra Tsimbazaza
Rue Fernand Kasanga, Antananarivo 101



LES
AGENCES
DE L'EAU



agence
de l'eau
Rhone-Mediterranee-Corse



AMBASSADE
DE FRANCE
À MADAGASCAR



GRAND EST
GESCOD
Solidarités - coopérations
pour le développement

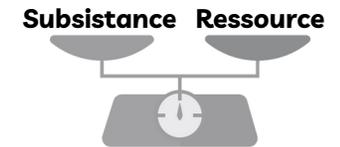
GRANDLYON
la métropole



LA GESTION INTEGRÉE DES RESSOURCES EN EAU À MADAGASCAR

La **Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)**, initiée au niveau international en 1992, repose sur la notion que l'eau douce est une ressource limitée et vulnérable, indispensable à la vie, au développement et à l'environnement mais qui fait face aujourd'hui à une démographie croissante et les conséquences du changement climatique.

Il n'est ainsi pas suffisant de construire des infrastructures d'approvisionnement en eau, mais il est aussi nécessaire de s'assurer de la *disponibilité* et du *renouvellement de la ressource*, pour tous les usages et dans la durée.



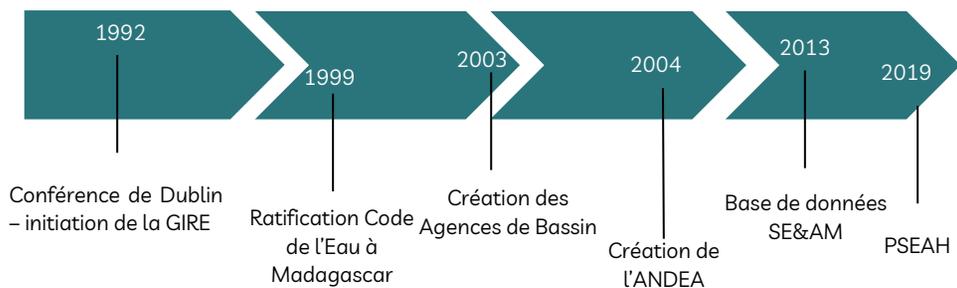
La GIRE vise une **gestion commune, participative, multi-usages** et concertée de la ressource par et pour les usagers afin de concilier les besoins et usages avec la **durabilité environnementale** et **l'efficacité économique**.

La mise en œuvre de la GIRE nécessite une approche nationale, via la définition de politiques nationales relatives à l'exploitation et à la protection des ressources en eau, et une approche par bassin versant, pour apporter des solutions adaptées à l'échelle hydrologique.



Liberté
Égalité
Fraternité

LA GIRE À MADAGASCAR



Les documents de références à Madagascar :

- Code de l'Eau et ses décrets d'application ;
- Charte de l'Environnement ;
- Programme sectoriel de l'Eau, l'Assainissement et de l'Hygiène (PSEAH) ;
- Politique Nationale de l'Eau, l'Assainissement et de l'Hygiène (PNEAH – en cours de finalisation).

Organisation Institutionnelle :

A l'échelle nationale, la tutelle de la GIRE revient à l'Autorité Nationale De l'Eau et de l'Assainissement (ANDEA, décrets 2003-192 et 2004-532). L'ANDEA est un Etablissement Public à caractère Administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, elle-même sous la tutelle conjointe du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène et du Ministère de l'Economie et des Finances. Elle a pour mission "d'assurer la GIRE et le développement rationnel du secteur de l'eau et de l'assainissement".

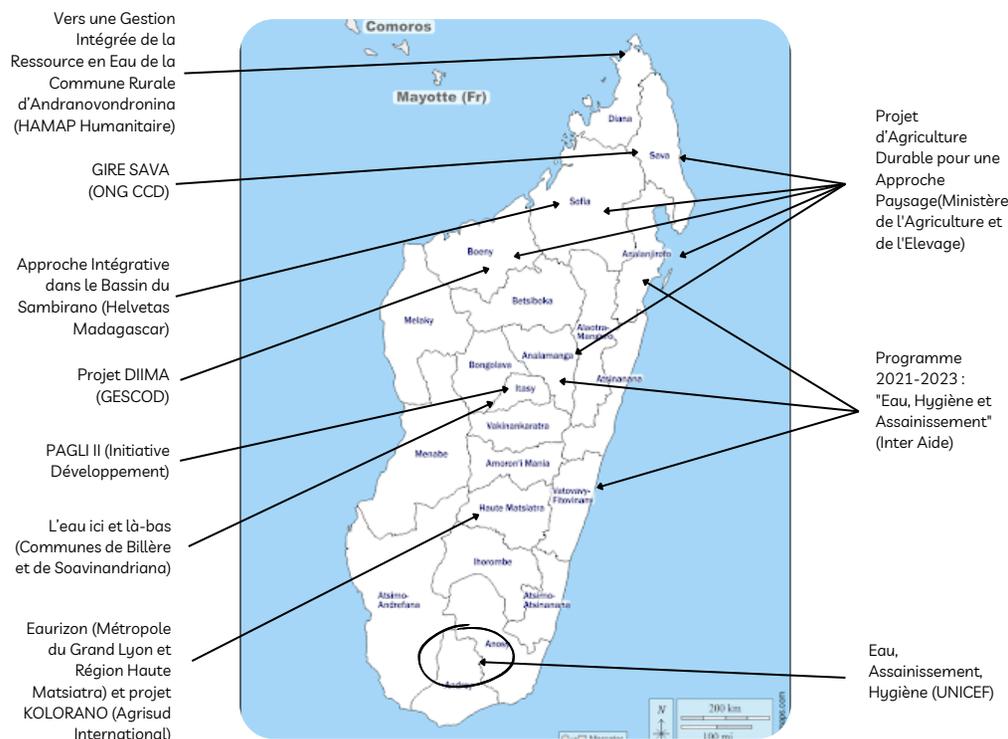
A l'échelle des bassins versants, cette mise en œuvre est confiée aux Agences de Bassin (décret 2003-191) dont l'ANDEA assure la coordination. Initialement créées sur la base d'un découpage administratif, les agences de bassins ne correspondaient donc pas au découpage hydrologique. Une nouvelle délimitation des agences de bassins est encore en discussion et pour l'instant, celles-ci n'existent plus.

L'ANDEA est chargée :

- d'élaborer le Schéma Directeur National de l'Eau et de l'Assainissement ;
- de mettre en œuvre les Schémas Directeurs d'Aménagement et de GIRE élaborés par les Agences de Bassins ;
- d'assurer la mise en cohérence et la réactualisation des dits schémas avec ceux des autres départements ministériels ;
- d'établir des protocoles d'échanges de données et d'informations nécessaires à la GIRE ;
- d'octroyer des autorisations de prélèvement et de rejet.



EXEMPLES DE PROJET GIRE



LES DÉFIS ACTUELS DE LA GIRE À MADAGASCAR :



Les difficultés liées à la participation et à la mobilisation des acteurs du territoire.



Assurer une planification qui concilie les priorités de chacun avec les possibilités d'actions.



La bonne gouvernance.



L'accès aux données et la connaissance de la ressource et du territoire.



L'accès aux ressources financières nécessaires au fonctionnement du comité de gestion et afin d'assurer les actions nécessaires.